

ENTRE LE CONGRÈS DU S.N.I. ET LE COLLOQUE DU C.N.A.L.

Le congrès du S.N.I.-P.E.G.C. qui s'est déroulé début juillet n'a pas apporté grande surprise: la majorité U.I.D. s'est même légèrement renforcée au dépend de la tendance U. et A., le suffrage universel par correspondance ayant donné 60,13% des voix en faveur du rapport moral contre 37,83%.

Dans *L'Ecole Libératrice* du 21 septembre le Secrétaire Général du S.N.I. revient sur l'une des préoccupations du congrès de Chambéry: «*Ne devons-nous pas rebâtir une morale laïque?*» et il écrit sans doute à l'intention de Giscard d'Estaing: «*On nous dit: Il n'y a pas d'éducation sans morale. Nous en sommes tout autant persuadés. Mais le "consensus" ne peut exister que si les mots ont bien pour chacun le même sens*».

Un passionnant dialogue en perspective entre bonnes âmes en quête de consensus.

On se souvient que la grande question à l'ordre du jour du congrès portait sur la création du «*conseil de secteur*» (au niveau du C.E.S. et des écoles avoisinantes) et sur le projet de loi Bonnet instituant la gestion tripartite à l'échelon du «*Conseil Départemental de l'Education*». La résolution adoptée par le congrès est sans équivoque: «*En outre le congrès revendique, au niveau du secteur scolaire et du département dans le cadre d'une gestion tripartite administration, enseignants, représentants des parents, la création de conseils de secteur et de conseils départementaux de l'Education, instances d'étude et de proposition en matière d'aménagement du tissu scolaire et de fonctionnement du service public*».

Un syndicat qui revendique un projet de loi du ministre de l'intérieur! On se croirait en d'autres lieux, ou en d'autres temps...

Bien entendu la section de Loire-Atlantique qui avait pris position contre les conseils d'école et l'équipe éducative ne pouvait avaliser le conseil de secteur et le conseil départemental. Mais la limite de la réaction de sa direction U.I.D. est illustrée par le report systématique des mandats U.I.D. de Loire-Atlantique en faveur de toutes les autres motions U.I.D. du congrès. Mieux, pour n'avoir pas voulu ou pu croiser le fer avec l'appareil U.I.D. de la F.E.N., le bureau de Loire-Atlantique a comptabilisé 68,7 % de voix pour l'approbation du rapport moral de G. Georges (beaucoup plus que la moyenne nationale). Il est vrai qu'avec 965 votants sur quelques 3.000 syndiqués la Loire-Atlantique n'a pas réalisé un score très brillant.

Ainsi se trouve davantage ouverte, après le congrès de Chambéry, la porte de l'école laïque à sa transformation en communautés enseignantes qui doivent réintroduire l'idéologie à l'école au nom du pluralisme invoqué par Louis Legrand dans la revue «*Ecole et Socialisme*», et pourquoi pas, lors du prochain colloque du C.N.A.L., au nom des droits de l'enfant!

On prépare activement ce colloque des 13 et 14 octobre dans les colonnes de «*L'Ecole Libératrice*» où un nommé Jean Battut remplace M. Lasserre en tant que spécialiste de la laïcité. Il se trouve que ce nouveau responsable est également premier en liste de l'équipe de rédaction d'«*Ecole et Socialisme*».

Nous avons lu avec intérêt sa critique d'une expérience morbihannaise qui consiste à associer dans une même école les enfants de l'école privée et ceux de l'école publique. Battut rappelle l'existence de la loi Guerneur qui impose «*le caractère propre*» aux établissements privés et dénonce cette initiative visant «*à la mise en place d'une école pluraliste*». Nous ne pouvons qu'être d'accord avec lui sur ce point.

Mais cette méthode de nationalisation pluraliste (ou dualiste) condamnée par Battut ne saurait nous faire oublier l'école pluraliste préconisée par son ami Legrand qui - dépassant la loi Guerneur - se fonde sur la «*gestion tripartite d'un service unique d'éducation*» prônée à toutes les pages de «*L'Ecole Libératrice*». Les petites phrases qui chapeautent les articles de Battut («*nous souhaitons approfondir le thème du colloque afin d'éclairer d'une lumière nouvelle le vivifiant concept de laïcité*») ne sont pas toujours rassurantes; la désignation de Louis Legrand comme rapporteur des personnalités invitées à ce colloque du C.N.A.L ne l'est pas davantage!

Heureusement notre combat contre l'entreprise commune du pouvoir et des néo-socialistes n'est ni désespéré ni isolé. Nous saluons la prise de position de la Libre Pensée dont le congrès s'est tenu à Nantes au mois d'août:

«Le congrès REAFFIRME solennellement son irréductible attachement à la philosophie laïque, impliquant le respect du libre examen, de l'esprit critique, ainsi que tout anti-dogmatisme; met en garde l'opinion contre les altérations que l'on s'efforce de faire subir à cette notion de laïcité dans divers milieux - et qui, sous couvert d'un pluralisme équivoque, tendent à introduire le dogmatisme confessionnel au sein même de l'enseignement public».

C'est, après la condamnation des conseils d'école par la C.G.T.-F.O., la seconde fois qu'une organisation traditionnelle dénonce non seulement le versement des fonds publics à l'école privée mais l'opération qui consiste, au moyen de réformes structurelles et au nom d'une nouvelle «*laïcité*», à dénaturer l'école laïque et remettre en cause le statut des enseignants.

Telles ne sont pas les craintes manifestées par la tendance U. et A. (animée par la fraction du P.C.F. à la F.E.N.) qui reproche au contraire aux dirigeants du S.N.I. d'avoir exprimé quelques réserves sur l'efficacité des conseils d'école.

Ce n'est donc pas dans l'accroissement de divergences d'orientations qu'il faut chercher les raisons profondes des grandes manœuvres qui se précisent chez les enseignants du P.C.F. Fait inhabituel, la tendance U. et A. organisait en septembre sa propre conférence de presse sur la rentrée, à l'instar d'un mini-syndicat. Fin septembre des militants enseignants du P.C.F. diffusaient un tract appelant à la constitution du *Syndicat Unitaire des Personnels de l'Education Nationale* (S.U.P.E.N.) dont les statuts sont déposés depuis mars, fonctionnant selon la structure du S.G.E.N. et se prononçant, bien entendu, pour l'adhésion à la C.G.T.

Cette initiative dont on ne trouve pas trace dans la presse officielle de la F.E.N. ne semble pas émouvoir ses dirigeants. «*L'Ecole Libératrice*» du 5 octobre se félicite du nouvel accord C.G.T.-C.F.D.T. dans lequel elle revendique une place pour le S.N.I., tandis que «*L'Enseignement Public*» publie côte à côte deux photographies: à gauche, A. Henry et F. Mitterand épaulé contre épaulé, à droite A. Henry et A. Bergeron autour d'une table ronde.

Après tout, dégagée de l'épine stalinienne, la F.E.N. en aurait le pied plus léger pour assumer un rôle d'agent de liaison... Gardons-nous d'extrapoler sur cette affaire, à suivre. Mais sachons que la direction du P.C. ne décide rien à la légère.

Serge MAHE.
